

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 Phillips-Square, bureau 808
Montreal (Quebec) H3B 3G1
Tel: 514 281-1720
Fax: 514 281-0678
C: helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 14 juin 2012

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet: Dossier R-3799-2012,

Demande de prolongation de l'entente d'intégration éolienne.

Demande de renseignements de RNCREQ et UC et commentaires sur la preuve du Distributeur.

Chère consœur,

Suite à la décision D-2012-065 et à la preuve complémentaire déposée par le Distributeur en date du 11 juin 2012, vous trouverez ci-joint la demande de renseignement que les intervenants UC et RNCREQ déposent conjointement.

Suite à la décision D-2012-065, où la Régie a indiqué à la page 10, paragraphe 10, qu'elle considérait qu'un budget forfaitaire de 5,000\$ taxes en sus lui semblait raisonnable par intervenant, les intervenants UC et RNCREQ ont choisi de déposer une preuve commune qui sera préparée par l'analyste Paul Paquin et déposent en conséquence une demande de renseignements commune. Cette «collaboration» devrait permettre aux intervenants de respecter le budget forfaitaire par intervenant, considéré raisonnable par la Régie. En ce qui concerne les argumentations chaque intervenant réserve son droit de produire sa propre argumentation.

Maintenant UC et le RNCREQ ont pris connaissance de la pièce HQD-1 document 1, déposée par le Distributeur afin de répondre à la demande de la Régie¹. UC et RNCREQ soulignent dès à présent que selon eux les réponses du Distributeur ne répondent qu'en partie à l'esprit de la deuxième question de la Régie soit : «*Est-il dans l'intérêt public que l'entente 2005 soit*

¹ D-2012-065, page 10, paragraphes 28 et 29 ;

Me Hélène Sicard

prolongée?», puisqu'aucune analyse, ni présentation des coûts, avec et sans entente, ne sont produites.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard
Procureur d'Union des consommateurs
Pour Union des consommateurs et le RNCREQ à la demande de Me Gariepy

p.j.

c.c. Dominic Thiffault (UC)
Paul Paquin
France Latreille (UC)
Me Annie Gariepy (RNCREQ)
Philippe Bourke (RNCREQ)
Me Eric Fraser (HQD)